

Association Deux Pieds Deux Roues

Délégation Régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon
de l'AF3V Association Française de développement des Véloroutes
et Voies Vertes

5 av. F. Collignon 31200 Toulouse

Julien Savary, Vice-Président

j-savary@wanadoo.fr -tel : 06 33 59 03 35

Toulouse, le 12 Juin 2017

à : Monsieur Jean-Marc Vayssouze,
Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors

Objet : Demande d'aménagement d'un itinéraire cyclable sécurisé
et continu pour la Véloroute vallée du Lot entre Douelle et Cahors,
en rive droite du Lot (14km), avec création d'une Voie Verte
Merquès - ZA de Regourd (4km) et amélioration du chemin de
Saint Mary

Monsieur le Président,

Notre association agit pour le développement de la Véloroute de
la vallée du Lot (V86), grand itinéraire sécurisé de 540km qui ira
d'Aiguillon aux Sources du Lot, et qui favorisera à la fois les
déplacements quotidiens et de loisirs des habitants, et ceux des
cyclo-touristes.

Aujourd'hui la Véloroute ouverte par le Conseil Départemental
présente une portion très dangereuse entre Douelle et Pradines,
puisque les cyclistes doivent emprunter la RD8 très circulée et
étroite.

Et ils ne peuvent passer sur la rive droite où il existe un
chemin sécurisé à Cahors (5km), et une Voie Verte de Merquès à
Douelle (5km), mais où ils doivent emprunter sur 4km la D811,
route départementale la plus fréquentée du département (plus de
10 000 véhicules/jour et plus de 120 poids-lourds par jour).

Pour favoriser les déplacements à vélo des habitants, et pour
favoriser le cyclo-tourisme facteur de développement local, nous
souhaitons que les collectivités locales suppriment ce « point
noir ».

Par ce courrier nous demandons à la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors, et aux communes concernées (Douelle, Mercuès et Cahors) d'ouvrir, comme portion de la Véloroute vallée du Lot, une liaison cyclable continue et sécurisée de 14km en rive droite du Lot entre Douelle et le pont Valentré à Cahors.

Cela nécessite :

= la construction d'une Voie Verte de 4km entre Mercuès (fin de la Voie Verte Douelle-Mercuès) et la ZA de Regourd) (3,5km) ;
= l'amélioration du cheminement qui existe à Cahors en rive droite entre le pont Valentré et la ZA de Regourd, surtout du chemin de Saint-Mary, dégradé sur 1km.

Nous organisons une randonnée pour la promotion de la Véloroute de la vallée du Lot, et lors de l'étape Anglars-Cahors, du 5 Juillet 2017, nous relierons Douelle à Cahors par la rive droite, pour montrer publiquement les besoins d'aménagement de cette liaison, et nous inviterons les habitants du Grand Cahors à se rassembler avec nous le 5 Juillet à 15h au bout de la Voie Verte à Mercuès.

Nous suivrons ensuite la D811 sur 3,6km, puis les rues de la ZA de Regourd, puis le chemin de St-Mary.

Nous vous demandons de faire nettoyer le chemin de St-Mary pour faciliter le passage le 5 Juillet de nos cyclo-randonneurs chargés, avec tri-cycles, tandems et vélos couchés.

Nous espérons que vous répondrez positivement à nos demandes, et que les habitants et les touristes pourront rapidement emprunter les premières réalisations en rive droite.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Julien Savary, Vice-Président
Association Deux Pieds Deux Roues
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon
Délégation AF3V pour la Véloroute vallée du Lot (V86)

PJ : Programme de la randonnée AF3V « Pour la Véloroute vallée du Lot »

Copie à :

- M. Jean-Marc Vayssouze, Maire de Cahors
- Mme Bénédicte Lanne, Maire de Douelle
- M. Ludovic Dizengremel, Maire de Mercuès
- M. Serge Rigal, Président du Conseil Départemental du Lot
- M. Roland Mangin, président de Cahors Cyclotourisme, relais local de l'AF3V
- M. Sylvain Ginier, Président de l'Association Pour la Voie Verte en vallée du Lot